



Risques Accidentels

Evolutions réglementaires

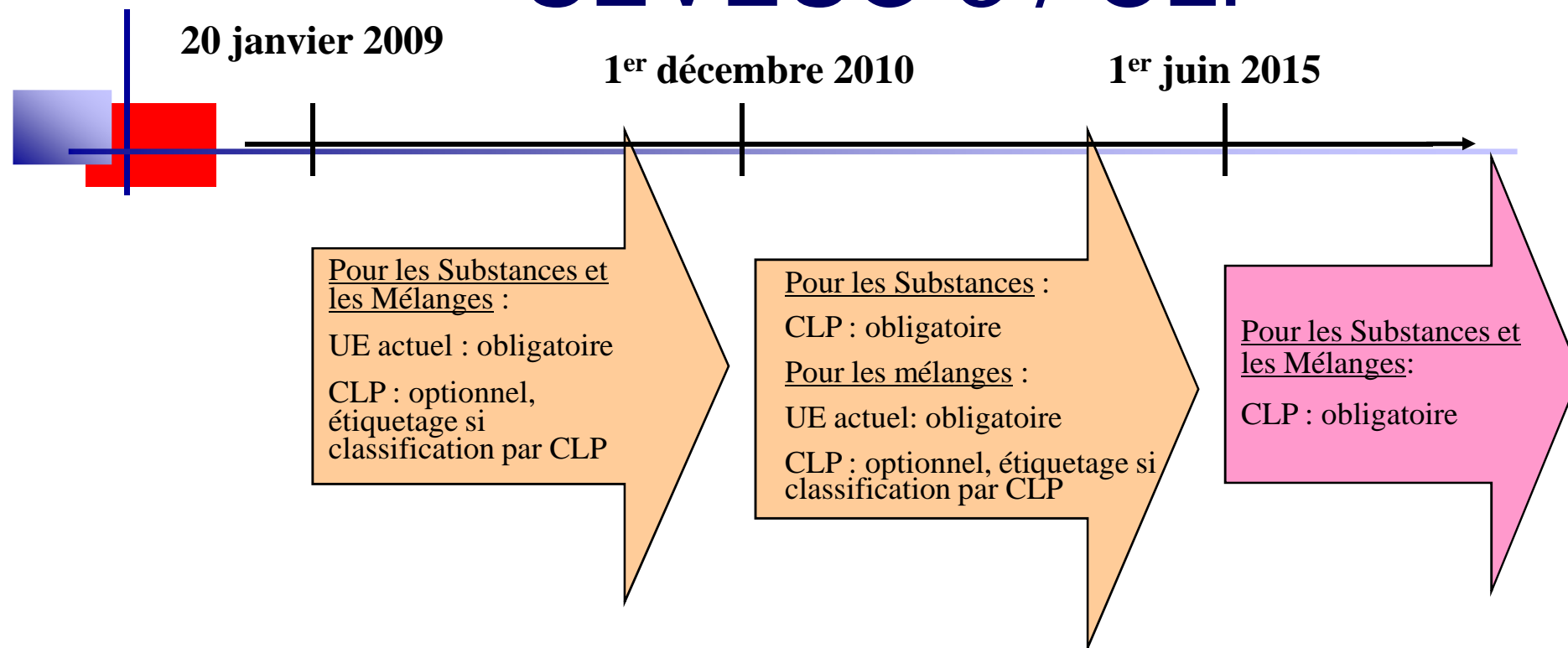
23 mai 2014



Textes parus depuis mai 2013

- 16/07/2013 : Loi DADDUE
- 03/03/2014 : Décrets « SEVESO 3 »
- 11/09/2013 : AM 1532 (E) – dépôts de bois sec
- 13/09/2013 : AM modifiant celui du 04/10/2010 relatif à la prévention des risques accidentels (partie séisme)
- 27/03/2014 : AM 1511 (D) – entrepôts frigorifiques

SEVESO 3 / CLP

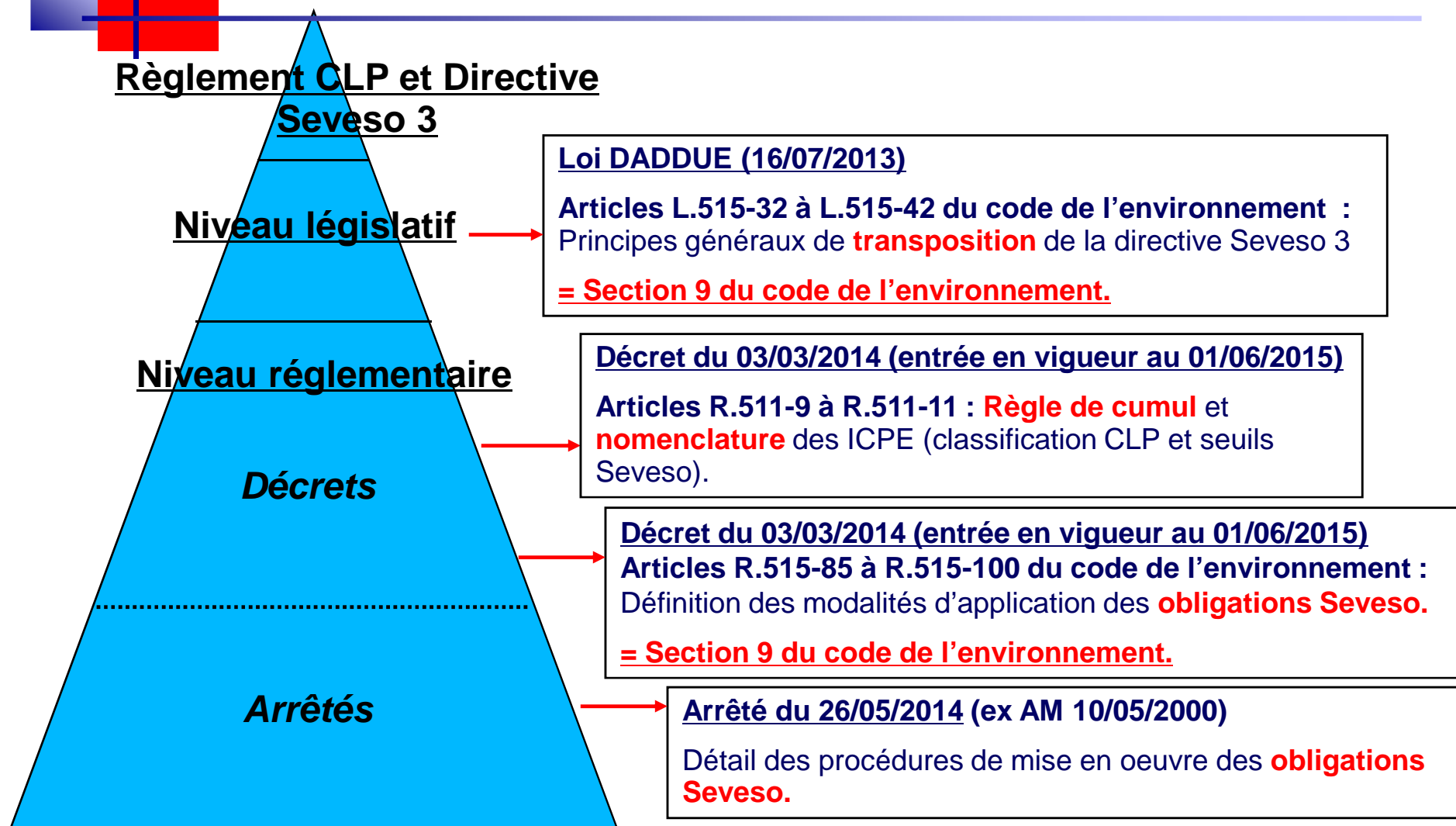


<u>Classification substances</u>	Directives DSD / DPD – Règlement CLP	Règlement CLP
<u>Réglementation ICPE</u>	Nomenclature actuelle	Nouvelle nomenclature (rubriques 4000)
<u>Directive Seveso</u>	Seveso II	Seveso III



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Nouvelle architecture juridique





SEVESO 3

A venir

- Arrêté ministériel du 26/05/2014
- Arrêtés Ministériels sectoriels à réviser (mise en conformité avec les nouvelles rubriques et mentions de dangers)
- Bénéfice des droits acquis à demander par les industriels sur toutes les nouvelles rubriques à compter du 1er juin 2015 → Guide de l'INERIS en cours de refonte



SEVESO 3

Nouvelle Nomenclature (1er Juin 2015)

- Règles de cumul SEVESO indépendantes des rubriques
- Intégration des déchets sur le site de production dans la règle de cumul
- Prise en compte des nouvelles mentions de dangers (et, comme déjà actuellement, d'un éventuel étiquetage multiple ; ex → liquide inflammable également écotoxique)

SEVESO 3 : Informations

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-SEVESO-3-2172->

The screenshot shows the website interface for DREAL Nord-Pas-de-Calais. The page title is "SEVESO 3 - DREAL Nord - Pas-de-Calais". The main navigation menu includes "Menu", "La DREAL ?", "Les thématiques", "S'informer", and "Accès Professionnels". The page content is titled "SEVESO 3" and includes the following text:

La directive « Seveso 3 » signée le 4 juillet 2012 conserve les principes fondateurs qui ont permis, au fil des années, de mettre en œuvre une politique efficace et proportionnée de prévention des accidents majeurs, et l'agrément d'une rigueur plus importante, d'une amplification de l'information du public (par exemple par la création d'un site internet reprenant les informations relatives à chaque site SEVESO) et de l'association du public aux décisions (notamment dans le cadre de l'élaboration ou de la modification des PPI).

L'application de cette directive se fera de façon simultanée et cohérente avec l'entrée en vigueur du règlement « CLP » (portant sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances) le 1er juin 2015. Ceci amène à modifier plusieurs textes législatifs et réglementaires (code de l'environnement, nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement et arrêté ministériel du 10 mai 2000 relatif à la prévention des accidents majeurs).

Séminaire SEVESO 3 (9 et 10 décembre 2013)
Publié le vendredi 14 mars 2014
Les 9 et 10 décembre derniers, près de 100 inspecteurs des installations classées et 200 représentants des industriels et bureaux d'études des régions Nord – Pas-de-Calais et de Picardie se sont réunis à l'invitation de la DREAL pour un séminaire relatif à la nouvelle directive SEVESO. (...)

SEVESO 3 : Informations

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?Seminaire-SEVESO-3-9-et-10-decembre-2013-8002>

The screenshot shows a web browser window displaying the DREAL Nord-Pas-de-Calais website. The page title is "Séminaire SEVESO 3 (9 et 10 décembre 2013)". The main content area features a navigation menu with "La DREAL", "Les thématiques", "S'informer", and "Accès Professionnels". Below the menu, there is a sidebar with "Les thématiques" and a main content area with the article text. The article text includes the date "vendredi 14 mars 2014" and the title "Séminaire SEVESO 3 (9 et 10 décembre 2013)". The text describes the seminar held on December 9 and 10, 2013, involving 100 inspectors and 200 industrial representatives. It mentions the signing of the Seveso 3 directive on July 4, 2012, and the application of this directive on June 1, 2015. The article also notes that the seminar allowed for the dissemination of information to industrialists and administrators about regulatory changes. At the bottom of the page, there is an "info portfolio" section with two images and a "Répondre à cet article" link.

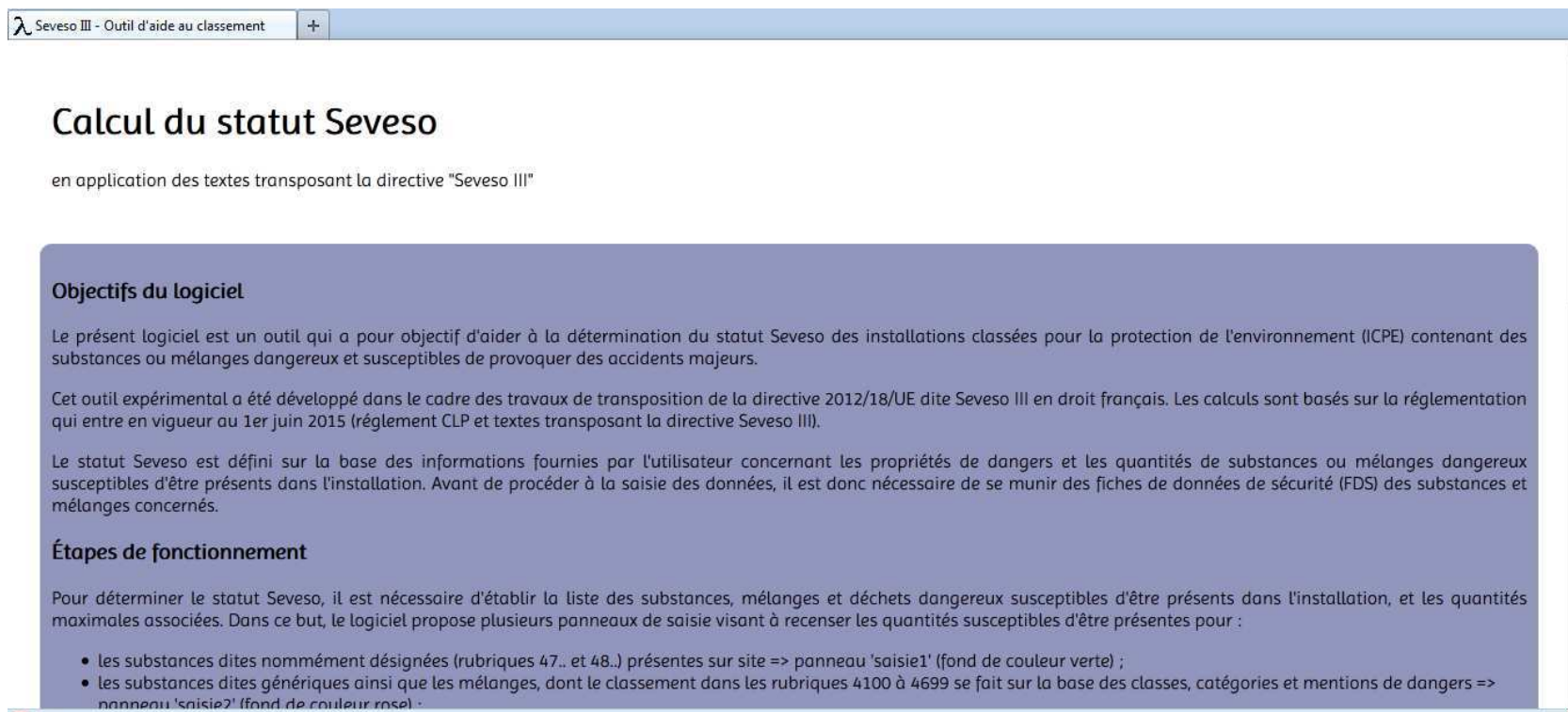
SEVESO 3 : Informations

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-SEVESO-3-.html>

The screenshot shows the website interface for SEVESO 3. At the top, there is a navigation bar with links for 'PRESSE', 'PROFESSIONNELS', and 'ASSOCIATIONS', along with social media icons and a search box. The main header features the French Republic logo and the text 'MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE'. Below this is a secondary navigation bar with categories like 'ÉNERGIE AIR ET CLIMAT', 'EAU ET BIODIVERSITÉ', 'PRÉVENTION DES RISQUES', 'DÉVELOPPEMENT DURABLE', 'TRANSPORTS', 'VILLE DURABLE AMÉNAGEMENT ET CONSTRUCTION DURABLE', 'MER ET LITTORAL', and 'LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE'. The main content area is titled 'PRÉVENTION DES RISQUES' and includes a sidebar with 'Tour d'horizon' and 'Actualités' sections. The central content area lists 'SEVESO 3' with sub-sections for 'Décrets relatifs à SEVESO 3', 'Outil SEVESO 3', 'La directive SEVESO 3 : pour une prévention des risques industriels majeurs', and 'La directive SEVESO 3 - Formations itinérantes'. A 'Dernières publications' section is on the right, and a 'Liens utiles' section is at the bottom right. The background of the page features a photograph of green leaves on a dark wooden surface.

SEVESO 3 : Informations

<http://www.seveso3.fr/>



Calcul du statut Seveso
en application des textes transposant la directive "Seveso III"

Objectifs du logiciel

Le présent logiciel est un outil qui a pour objectif d'aider à la détermination du statut Seveso des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) contenant des substances ou mélanges dangereux et susceptibles de provoquer des accidents majeurs.

Cet outil expérimental a été développé dans le cadre des travaux de transposition de la directive 2012/18/UE dite Seveso III en droit français. Les calculs sont basés sur la réglementation qui entre en vigueur au 1er juin 2015 (règlement CLP et textes transposant la directive Seveso III).

Le statut Seveso est défini sur la base des informations fournies par l'utilisateur concernant les propriétés de dangers et les quantités de substances ou mélanges dangereux susceptibles d'être présents dans l'installation. Avant de procéder à la saisie des données, il est donc nécessaire de se munir des fiches de données de sécurité (FDS) des substances et mélanges concernés.

Étapes de fonctionnement

Pour déterminer le statut Seveso, il est nécessaire d'établir la liste des substances, mélanges et déchets dangereux susceptibles d'être présents dans l'installation, et les quantités maximales associées. Dans ce but, le logiciel propose plusieurs panneaux de saisie visant à recenser les quantités susceptibles d'être présentes pour :

- les substances dites nommément désignées (rubriques 47.. et 48..) présentes sur site => panneau 'saisie1' (fond de couleur verte) ;
- les substances dites génériques ainsi que les mélanges, dont le classement dans les rubriques 4100 à 4699 se fait sur la base des classes, catégories et mentions de dangers => panneau 'saisie2' (fond de couleur rose) ;



Autres sujets en cours

- Réglementation hydrogène (ex : chariots élévateurs
→ se rapprocher des inspecteurs en cas de projet)
- Séisme : remise des études pour le 31/12/2015
(attente des guides ; guide méthodologie générale en cours)

MERCI DE VOTRE ATTENTION

RISQUE MAJEUR...

L'ASSOUPISSEMENT DES STRUCTURES...

SURTOUT EN DÉBUT D'APRÈS-MIDI

